



Les recensions de l'Académie de septembre 2026¹

Géopolitique des espaces maritimes / Sylvain Domergue

Éd. Armand Colin, 2025

Cote : 69.800

L'ouvrage repose sur une proposition centrale : la maritimisation ne saurait être réduite à l'augmentation quantitative des échanges par voie maritime. Elle désigne une transformation structurelle des sociétés contemporaines, devenues matériellement, énergétiquement, technologiquement et politiquement dépendantes des espaces océaniques. Les perturbations des exportations céréalières en mer Noire, le blocage du canal de Suez par l'*Ever Given*, les attaques contre la navigation en mer Rouge ou les difficultés de fonctionnement du canal de Panama illustrent cette vulnérabilité systémique. L'événement maritime, même localisé, produit désormais des conséquences à l'échelle mondiale.

Pour Sylvain Domergue, l'espace maritime possède des caractéristiques physiques, des discontinuités, des ressources et des infrastructures qui conditionnent les stratégies des acteurs et ne constitue pas un simple décor des relations internationales. Détroits, canaux, façades portuaires, zones économiques exclusives, plateaux continentaux, routes commerciales, câbles et installations énergétiques composent une géographie différenciée des puissances en jeu.

Cette perspective permet à l'auteur de rendre à la géopolitique sa dimension spatiale. Il ne s'agit pas seulement d'identifier les ambitions navales des grandes puissances, mais de comprendre pourquoi les rivalités se concentrent en certains lieux, comment elles s'inscrivent dans la longue durée et à différentes échelles. Domergue revendique ainsi une analyse multiscalaire, diachronique et contextualisée des rivalités de pouvoir, dans le prolongement de la tradition géographique associée notamment à Yves Lacoste.

Cette méthode constitue une réponse convaincante à une faiblesse fréquente des analyses maritimes : leur fragmentation entre histoire navale, économie des transports, droit de la

¹ 

Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



mer, écologie et études stratégiques. Domergue s'efforce, au contraire, de réunir ces dimensions dans une même interprétation. L'océan apparaît comme un espace relationnel où se croisent les logiques de circulation et d'appropriation, de coopération et de conflit, d'exploitation et de protection.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'importance stratégique des enjeux maritimes. Elle étudie successivement la dépendance croissante des économies envers le secteur maritime et les tensions associées à l'exploitation des ressources océaniques. Cette organisation met en évidence une contradiction fondamentale : alors que la mer demeure souvent perçue comme un espace extérieur aux sociétés, celles-ci en dépendent de façon toujours plus étroite.

Le transport maritime et la conteneurisation ne sont donc pas abordés comme de simples objets économiques. Ils constituent l'infrastructure matérielle d'un système productif mondialisé. L'auteur montre également que cette dépendance ne concerne pas uniquement les marchandises visibles. Les câbles sous-marins, les installations énergétiques, les ressources biologiques et les infrastructures portuaires sont devenus des éléments déterminants de la sécurité et de la souveraineté des États.

La notion d'« espace-ressource » introduit toutefois une tension plus profonde. Les océans sont simultanément conçus comme réserves halieutiques, énergétiques, minérales et génétiques, et comme milieux indispensables aux grands équilibres climatiques. La mise en valeur économique des mers entre ainsi en contradiction avec leur préservation. Cette opposition traverse tout l'ouvrage : plus les sociétés prennent conscience de leur dépendance écologique envers l'océan, plus elles développent les moyens techniques permettant d'en exploiter les composantes les plus éloignées et les plus profondes.

L'analyse conduit donc à dépasser la représentation d'un océan illimité. La raréfaction des ressources, la dégradation des écosystèmes et la multiplication des usages transforment les mers en espaces de concurrence. La question maritime contemporaine ne réside plus seulement dans la liberté de circulation, mais dans la compatibilité entre des activités rivales : pêche, transport, extraction, défense, production énergétique, tourisme et conservation.

La deuxième partie constitue le cœur proprement géopolitique du livre. Elle examine les stratégies de contrôle, les processus de territorialisation et l'essor des risques transnationaux. Domergue montre que la mondialisation ne fait nullement disparaître les



territoires. Elle entraîne, au contraire, une intensification des pratiques d'appropriation maritime.

La Convention des Nations unies sur le droit de la mer a contribué à organiser juridiquement les espaces océaniques, mais elle a aussi renforcé les revendications étatiques. Les zones économiques exclusives, les demandes d'extension du plateau continental et les différends relatifs aux îles révèlent une volonté croissante de projeter la souveraineté vers le large. La territorialisation des mers ne conduit cependant pas mécaniquement au conflit : le droit produit aussi des mécanismes de délimitation, de négociation et de coopération. L'intérêt de l'analyse est précisément de ne pas confondre rivalité, tension et affrontement.

La sécurité maritime est, pour sa part, envisagée dans une acception élargie. Elle ne se limite plus à la confrontation entre marines militaires. Piraterie, trafics illicites, terrorisme, pêche illégale, cyberattaques, sabotages d'infrastructures et atteintes environnementales composent un ensemble de menaces hybrides. La frontière entre sécurité nationale et sécurité collective devient dès lors difficile à tracer.

Cette évolution modifie également la distribution de la puissance. Les États demeurent des acteurs essentiels, mais ils ne sont plus seuls : armateurs, sociétés portuaires, compagnies d'assurance, organisations internationales, organisations non gouvernementales, collectivités territoriales et communautés littorales participent à la production de l'ordre maritime. L'océan contemporain est donc moins un territoire totalement dominé qu'un espace dont le contrôle reste toujours partiel, mobile et négocié.

La troisième partie du livre analyse la gouvernance maritime selon un « dialogue d'échelles ». Cette expression résume l'un des arguments les plus féconds de l'ouvrage : les problèmes océaniques sont généralement mondiaux dans leurs effets, mais les instruments permettant de les traiter demeurent fragmentés entre institutions internationales, États, organisations régionales et acteurs locaux.

La difficulté ne tient donc pas seulement à l'absence de règles. Elle réside également dans la superposition des normes, la dispersion des compétences et les inégalités de capacité entre les acteurs chargés de les appliquer. Certains États disposent de moyens navals, scientifiques et administratifs considérables ; d'autres peinent à surveiller leurs propres zones économiques exclusives. L'égalité juridique des souverainetés masque ainsi une forte asymétrie matérielle.

En consacrant son dernier chapitre à la nécessité de « transcender la maille nationale », Domergue souligne que l'État ne constitue pas toujours l'échelle la plus efficace pour



gouverner les phénomènes maritimes. Les coopérations régionales, la coordination internationale et l'association d'acteurs non étatiques deviennent indispensables. Le sommaire en huit chapitres organise ainsi une progression cohérente : de la dépendance et des ressources vers la sécurité, puis de la territorialisation vers une gouvernance articulant plusieurs niveaux d'action.

En résumé, l'ouvrage offre d'abord une synthèse claire et solidement structurée. Sa qualité principale tient à l'articulation de domaines fréquemment traités séparément. Les enjeux commerciaux ne sont jamais complètement dissociés des questions de puissance ; la territorialisation est rapportée aux transformations du droit ; la sécurité est replacée dans son contexte économique et environnemental.

L'approche multiscalaire évite en outre deux réductions opposées : celle qui ramènerait la géopolitique maritime aux stratégies des grandes puissances et celle qui diluerait les conflits dans une gouvernance mondiale abstraite. Domergue montre que les océans sont simultanément des voies de communication, des milieux naturels, des territoires convoités et des espaces communs.

Cependant, la perspective demeure également structurée par les catégories de la souveraineté, de la sécurité, des ressources et de la gouvernance. Or ces catégories, bien qu'indispensables, restent largement issues des conceptions étatiques et occidentales de l'espace.

Une place plus importante aurait pu être accordée aux savoirs maritimes autochtones et aux cosmologies océaniques, pour lesquelles l'océan n'est pas seulement un espace à administrer ou un ensemble de ressources à répartir. Il constitue un milieu vivant, un espace généalogique et parfois sacré, indissociable de l'identité des communautés. Leur intégration ne relèverait pas d'un simple élargissement culturel : elle permettrait de remettre en question la conception principalement fonctionnelle de la mer que reconduisent les notions de ressource, de frontière et d'exploitation.

De même, la crise écologique pourrait conduire à déplacer plus radicalement le centre de gravité de la géopolitique. Les écosystèmes marins ne sont pas uniquement les objets passifs des politiques humaines : leur dégradation transforme les rapports de puissance, les conditions d'existence et les possibilités mêmes de gouvernance. Une géopolitique pleinement écologique devrait donc considérer les dynamiques du vivant, les changements climatiques et les limites biophysiques comme des forces participant directement à la recomposition des territoires.



Pour conclure, la *Géopolitique des espaces maritimes* constitue une synthèse importante sur la maritimisation contemporaine. Son apport principal est de montrer que les océans ne sont ni les marges du monde habité ni de simples surfaces de circulation. Ils forment l'une des structures fondamentales de la mondialisation, tout en révélant ses vulnérabilités, ses inégalités et ses contradictions.

Par la diversité des thèmes abordés et la cohérence de sa démarche géographique, Sylvain Domergue fournit des instruments solides pour comprendre les rivalités d'appropriation, les nouvelles menaces maritimes et les difficultés de la gouvernance internationale. La lecture invite cependant à poursuivre le raisonnement au-delà d'une géopolitique principalement centrée sur les intérêts humains : gouverner les océans ne signifie plus seulement arbitrer entre des usages concurrents, mais reconnaître les limites écologiques, la pluralité des conceptions de la mer et la légitimité des communautés qui entretiennent avec elle des relations historiques, culturelles et spirituelles. C'est dans ce déplacement, de la maîtrise des espaces maritimes vers la construction d'une coexistence avec les mondes océaniques, que réside sans doute le prolongement critique le plus fécond de l'ouvrage.

Nous pourrions rajouter que les sociétés océaniques occupent une place essentielle dans cette réflexion. Dans de nombreuses cultures du Pacifique, la séparation entre terre et mer, nature et culture, ou humain et non-humain ne possède pas le caractère absolu qu'elle a acquis dans la modernité occidentale. L'océan peut être conçu comme une continuité territoriale reliant les îles plutôt que comme un vide qui les sépare. Il constitue aussi un espace de parenté, de mémoire et de circulation des ancêtres.

La coexistence des mondes océaniques nécessite un dialogue entre connaissances scientifiques et savoirs locaux. Celui-ci ne doit pas consister à extraire des communautés des informations ensuite traduites dans les seules catégories de la science institutionnelle. Un véritable dialogue suppose que les différents systèmes de connaissance puissent contribuer à formuler les questions, à choisir les indicateurs et à interpréter les observations.

La coexistence des mondes océaniques appelle finalement une gouvernance moins fondée sur la maîtrise que sur la relation. Dans un modèle classique, gouverner signifie délimiter, attribuer des droits, surveiller et sanctionner. Ces fonctions restent indispensables, mais elles ne suffisent plus. Une gouvernance relationnelle cherche également à préserver les liens entre les écosystèmes, les territoires et les communautés.

Appliquée à *Géopolitique des espaces maritimes*, la notion de coexistence permet d'élargir l'analyse de la maritimisation. Domergue montre efficacement que l'océan est devenu un espace central de dépendance, de compétition et de gouvernance. Mais cette



géopolitique pourrait être prolongée par une interrogation plus fondamentale : la mer doit-elle être considérée principalement comme un espace sur lequel s'exercent des pouvoirs, ou comme un monde relationnel auquel les sociétés humaines appartiennent ?

Ce déplacement n'abolit pas les catégories classiques de territoire, de puissance et de sécurité. Il en modifie toutefois le sens. La sécurité maritime ne désigne plus seulement la protection des navires, des frontières et des infrastructures ; elle concerne également la continuité des écosystèmes et des modes de vie. La souveraineté ne confère pas seulement des droits d'exploitation ; elle produit des devoirs de préservation. Enfin, la gouvernance ne consiste plus uniquement à coordonner des institutions, mais à organiser une coexistence entre des conceptions différentes - parfois concurrentes - de l'océan.

Ainsi comprise, la coexistence des mondes océaniques ne représente pas un supplément culturel ou écologique ajouté à la géopolitique. Elle en constitue une reformulation critique. Elle conduit à passer d'une géopolitique de l'appropriation à une géopolitique des interdépendances, et d'une logique de conquête des espaces maritimes à une éthique de l'habitabilité commune.

Virginie Tilot de Grissac